

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An **DEUX MILLE VINGT CINQ**, le **VINGT-SEPT MARS à 18 Heures**,

Le Conseil municipal de la Ville de **LAMBERSART**, légalement convoqué le 21 Mars 2025, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Nicolas **BOUCHE**, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 35

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. **BOUCHE** Nicolas, Maire ; Mme **GERBER** Héloïse, M. **BERTIN** Pierre, Mme **PICHONAT** Emmanuelle, M. **LEMTIRI** Kacem, Mme **LEROY-LAIDEBEUR** Barbara, M. **DUMEZ** Gilles, Mme **LUCOT** Pascale, M. **LAOUTID** Fouad, Mme **DEWAS** Sabine, M. **MAGDELAINE** Emmanuel, Mme **COUSIN** Chantal, M. **HUBERT** Thomas, Adjoint ; Mme **GORISSE** Marie-Christine, M. **BURLION** Nicolas, Mme **RAMON** Anne, M. **DE RYCKE** Xavier, Mme **CACHEUX** Martine, M. **LEKIEFFRE** Guillaume, Mme **DOUTRIAUX** Céline, M. **MOUKRIM** Yassir, Mme **NISOLLE** Christine, MM. **LEMBREZ** Bertin, **BLANQUART** David, Mme **PILLA** Claire ; Mme **DOMRAULT-TANGUY** Carole ; M. **CAUDRON** Christophe, Mme **HENOQUE** Brigitte, M. **FRAPPART** Laurent ; M. **MAZEREEUW** Alain ; MM. **PIRA** Pierre-Yves, **BOISSE** Julien, Conseillers Municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS *au sens de l'Article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales* :

M. **PIERROT** Antoine, Adjoint [pouvoir à Mme **PICHONAT** Emmanuelle] ;

M. **BURLION** Nicolas, Conseiller municipal délégué [pouvoir à M. **LEMBREZ** Bertin] - [arrivée en cours de séance] ;

M. **VASSEUR** Quentin, Conseiller municipal délégué [pouvoir à M. **LEMTIRI** Kacem] ;

Mme **LARVENT** Vanessa, Conseillère municipale [pouvoir à M **CAUDRON** Christophe].

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. **LEMBREZ** Bertin.

O B J E T

N°4

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

APPLICATION DES ARTICLES L. 2122-22 ET L. 2122-23 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

.../...

RAPPORT DU MAIRE

En vertu de la délégation donnée par le Conseil municipal, dans le cadre des dispositions qui ont fait l'objet des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, un certain nombre de décisions est intervenu.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal qui désirent prendre connaissance des différentes affaires ainsi traitées, peuvent s'adresser au Secrétariat des Instances de la Commune.

Sur ces bases, il est proposé aux membres du Conseil municipal :

- de prendre acte des décisions présentées.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

Transmis en Préfecture le 02 AVR. 2025
Affiché le 02 AVR. 2025

Pour extrait conforme,



Nicolas BOUCHE
Maire
Conseiller Métropolitain



Bertin LEMBREZ
Secrétaire de Séance

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DM20250327_04
Objet :	Application des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales - Compte
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-27 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.2 - Fonctionnement des assembles
Identifiant unique :	059-215903287-20250327-DM20250327_04-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215903287-20250327-DM20250327_04-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.2 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 20250327.04 articles 2122.pdf Nom métier : 99_DE-059-215903287-20250327-DM20250327_04-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	226.6 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 20250327.04 anx1.pdf Nom métier : 99_DE-059-215903287-20250327-DM20250327_04-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	560.7 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 20250327.04 anx2.pdf Nom métier : 99_DE-059-215903287-20250327-DM20250327_04-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	261 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
------	------	---------

Posté	2 avril 2025 à 15h15min25s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 avril 2025 à 15h19min06s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 avril 2025 à 15h19min09s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 avril 2025 à 15h19min15s	Reçu par le MI le 2025-04-02



Nicolas BOUCHE

Maire
Conseiller Métropolitain

TABLEAU DES DÉCISIONS - CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2025

Numéro	Objet	Date d'enregistrement
20240356	Convention de prestation entre la Commune et l'association Salty Arena, pour la mise en place des tournois de jeux vidéos et la location de matériel lors du tournoi de jeux vidéos, le samedi 7 décembre 2024. La dépense est de 540 € TTC.	12/12/24
20240357	Tarification et redevances applicables aux concessions funéraires dans les cimetières communaux, à compter du 2 janvier 2025.	12/12/24
20240358	Convention avec le Collège Dominique Savio et le Lycée Camille de Lellis, pour la location de leurs salles de sports du 11 septembre 2024 au 4 juillet 2025. La dépense est de 14,00 € / heure.	12/12/24
20240359	Marché passé en appel d'offre ouvert avec la société TPF-UTILITIES SAS, pour l'exploitation du chauffage et d'eau chaude sanitaire (Lot 1 : Piscine – 1 bâtiment). La dépense est de 135 930,20 € TTC. Le marché est conclu pour une durée de 5 ans fermes.	16/12/24
20240360	Marché passé en appel d'offre ouvert avec la société ENGIE ENERGIE SERVICES – ENGIE SOLUTIONS, pour l'exploitation du chauffage et d'eau chaude sanitaire (Lot 2 : Réseau de chaleur – 16 sites). La dépense est de 120 650,40 € TTC. Le marché est conclu pour une durée de 5 ans fermes.	16/12/24
20240361	Marché passé en appel d'offre ouvert avec la société ENGIE ENERGIE SERVICES – ENGIE SOLUTIONS, pour l'exploitation du chauffage et d'eau chaude sanitaire (Lot 3 : Chaufferies individuelles – 18 sites). La dépense est de 193 626,00 € TTC. Le marché est conclu pour une durée de 5 ans fermes.	16/12/24
20240362	Avenant n°1 au marché en procédure adaptée avec la société METALBAT, pour le marché de travaux de menuiseries extérieures. Cet avenant a pour objet la prolongation du délai d'exécution de 73 jours à compter du 19 avril 2025 soit jusqu'au 30 juin 2025.	16/12/24
20240363	Convention passée avec l'école Perrault, pour la mise à disposition de la piscine Jean Guérecheau du 5 septembre 2024 au 4 juillet 2025 à titre gracieux.	16/12/24
20240364	Convention passée avec l'école Samain, pour la mise à disposition de la piscine Jean Guérecheau du 5 septembre 2024 au 4 juillet 2025 à titre gracieux.	16/12/24
20240365	Convention passée avec l'école Samain, pour la mise à disposition des structures sportives de la Ville du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025 à titre gracieux.	16/12/24
20240366	Convention passée avec l'association Extravadanse, pour la mise à disposition des structures sportives de la Ville du 1er septembre 2024 au 31 août 2025 à titre gracieux.	17/12/24
20240367	Convention d'occupation temporaire du domaine public passée avec Monsieur Claude MAYEUR, gérant du Food-truck La p'tite gaufrette, qui assurera la vente de croustillons, gaufres, beignets, salés et boissons non alcoolisées, les 14 et 15 décembre 2024 lors des festivités du Marché de Noël à l'extérieur de la maison Folie à Lambersart. La recette est de 80 € par véhicule et par jour.	18/12/24
20240368	Avenant à la convention d'occupation précaire du local situé au 82 rue des Martyrs de la Résistance à Lambersart avec l'association FCP (Prévention – Culture – Formation). L'association bénéficiera d'un usage des locaux le mardi de 14h00 à 18h30, le mercredi de 11h30 à 15h00 et le vendredi de 10h00 à 13h00 à titre gratuit.	19/12/24

Numéro	Objet	Date d'enregistrement
20240369	Convention d'occupation temporaire du domaine public passée avec Monsieur Claude MAYEUR, gérant du Food-truck La p'tite gaufrette, qui assurera la vente de croustillons, gaufres, beignets, salés et boissons non alcoolisées, les 21 et 22 décembre 2024 lors des festivités du Marché de Noël à l'extérieur de la maison Folie à Lambersart. La recette est de 80 € par véhicule et par jour.	19/12/24
20240370	Contrat de maintenance et d'assistance passé avec la société Ciril Group, pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025. Ce contrat sera renouvelé par tacite reconduction sans pouvoir excéder 5 ans soit jusqu'au 31 décembre 2029. Le montant de la redevance annuelle est fixé à 10 364,00 € HT soit 4 586,00 € HT pour les modules Civil Net RH, 3 442,00 € HT pour la maintenance corrective et support technique GRH, 1 151,00 € HT pour l'assistance formation en ligne tranche 1 et 1 185,00 € pour la licence Oracle.	20/12/24
20240371	Avenant n°4 au marché de fourniture et pose de panneaux photovoltaïques avec rénovation complète de toitures et renforcement des charpentes (Lot 2 : Remplacement de couverture), passé en procédure adaptée avec la société RAMERY ENVELOPPE. Cet avenant a pour objet la prolongation de la durée du marché et l'augmentation du montant de la tranche ferme suite à des travaux en moins value et en plus value. La durée du marché et le délai d'exécution des travaux sont prolongés de 4 mois à compter du 1 ^{er} janvier 2025 pour la tranche ferme (5 sites : Salle omnisports Norbert Segard – Ecole Samain – Ecole Louise de Bettignies – Ecole Perrault – Ecole Watteau) et pour la tranche optionnelle n°3 (Salle omnisports Georges Delfosse). Le montant de l'avenant n°4 est de 12 500,00 € HT soit 15 000,00 € TTC. Le montant du marché tout avenant confondu est porté de 1 197 656,00 € HT (1 437 187,20 € TTC) à 1 229 702,94 € HT (1 475 643,53 € TTC). Tous avenants confondus, le pourcentage d'évolution du marché est de 2,69 %.	24/12/24
20240372	Avenant n°5 au marché de fourniture et pose de panneaux photovoltaïques avec rénovation complète des toitures et renforcement des charpentes (Lot 3 : Fourniture et pose de panneaux photovoltaïques), passé en procédure adaptée avec la société ATON ENERGIES. Cet avenant a pour objet la prolongation de la durée du marché. La durée du marché et le délai d'exécution des travaux sont prolongés de 90 jours à compter du 1 ^{er} janvier 2025 pour la tranche ferme (7 sites : Hôtel de Ville - Salle omnisports Norbert Segard – Ecole Samain – Ecole Louise de Bettignies – Ecole Perrault – Salle Malraux - Ecole Watteau) et pour la tranche optionnelle n°3 (Salle omnisports Georges Delfosse).	24/12/24
20250001	Avenant n°3 à l'accord-cadre passé en procédure adaptée avec la société IDVERDE, pour la fourniture et la pose d'aires de jeux. Cet avenant a pour objet l'ajout de prix unitaire au marché	13/01/25
20250002	Convention passée avec l'association ACAM, pour la mise à disposition des salles socio-culturelles de la Ville du 2 septembre 2024 au 31 août 2025 à titre gracieux.	13/01/25
20250003	Convention de mise à disposition des jardins familiaux « Les Ormes » à Lambersart avec l'association des jardins familiaux de Lambersart. La redevance annuelle est de 1648 € pour l'année 2024.	15/01/25
20250004	Convention passée avec l'association Don du Sang Bénévole de Lambersart, pour la mise à disposition des salles socio-culturelles de la Ville du 2 septembre 2024 au 31 août 2025 à titre gracieux.	16/01/25
20250005	Convention passée avec l'association Sauvegarde du Nord, pour la mise à disposition des salles socio-culturelles de la Ville du 6 janvier 2025 au 31 août 2025 à titre gracieux.	21/01/25
20250006	Convention passée avec l'association FCP (Formation Culture Prévention), pour la mise à disposition des salles socio-culturelles de la Ville du 6 janvier 2025 au 31 août 2025 à titre gracieux.	21/01/25
20250007	Contrat avec la société FAR Production, pour le spectacle « Nach en concert » le samedi 1 ^{er} mars 2025 salle André Malraux. La dépense est de 5 695 € TTC, transport et location de micros inclus.	21/01/25

Numéro	Objet	Date d'enregistrement
20250008	Convention avec M. Cédric SUEUR, pour le prêt d'œuvres photographiques « Saru » à titre gratuit, dans le cadre de l'exposition « Regardez-nous ! » au Colysée, maison Folie de Lambersart du 11 janvier au 23 mars 2025.	21/01/25
20250009	Convention avec M. Julien SALAUD, pour la prestation (droits de monstration et création) dans le cadre de l'exposition « Regardez-nous » au Colysée, maison Folie de Lambersart du 11 janvier au 23 mars 2025. La dépense est de 2 300 € TTC.	21/01/25
20250010	Convention avec la Ville de Saint-Omer, pour le prêt d'œuvres à titre gratuit, dans le cadre de l'exposition « Regardez-nous ! » au Colysée, maison Folie de Lambersart du 11 janvier au 23 mars 2025.	21/01/25
20250011	Convention avec le FRAC Occitanie Montpellier, pour le prêt d'œuvres à titre gratuit, dans le cadre de l'exposition « Regardez-nous ! » au Colysée, maison Folie de Lambersart du 11 janvier au 23 mars 2025.	22/01/25
20250012	Convention avec Marion Vandembroucke, pour la prestation (droits de monstration et atelier) prévue dans le cadre de l'exposition « Regardez-nous ! » au Colysée, maison Folie de Lambersart du 11 janvier au 23 mars 2025. La dépense est de 1 300 € nets de taxes.	22/01/25
20250013	Convention avec Atelier Amélie BOQUET, pour la réalisation de fresques murales dans le cadre de l'exposition « Regardez-nous ! » au Colysée, maison Folie de Lambersart du 11 janvier au 23 mars 2025. La dépense est de 2 350 € nets de taxes.	22/01/25
20250014	Contrat avec Chalala Productions, pour l'« Animation tremplin des jeunes talents dans le cadre du Lambers'art du Rire » le samedi 25 janvier 2025 salle André Malraux. La dépense est de 500 € TTC.	22/01/25
20250015	Convention passée avec l'association Tarot Club, pour la mise à disposition des salles socio-culturelles de la Ville du 2 septembre 2024 au 31 août 2025 à titre gracieux.	22/01/25
20250016	La Ville de Lambersart accepte le don de la part du Département du Nord du mobilier administratif : (armoires, caissons, chaises, fauteuils, plan de travail) sans contrepartie financière et sans condition d'utilisation.	23/01/25
20250017	Revalorisation de 4 % des tarifications de la jeunesse à compter du 1 ^{er} janvier 2025.	27/01/25
20250018	Tarification de la restauration scolaire revalorisée de 4 % à compter du 1 ^{er} janvier 2025.	27/01/25
20250019	Tarification périscolaires et extrascolaires revalorisée de 4 % à compter du 1 ^{er} Janvier 2025.	27/01/25
20250020	Marché complémentaire avec la société ODELEC SX NOLLET, pour l'achat de fournitures électriques (Lot 7 : Extraction, ventilation, appareil de chauffage Marques THERMOR-VORTICE-AIRELEC-NOIROT ou équivalents). Le montant minimum annuel de 500 € HT reste inchangé et le montant maximum annuel passe de 5 000 € HT à 7 500 € HT.	27/01/25
20250021	Convention avec l'artiste Mustapha LAGRAGUI, pour sa participation en tant qu'artiste et sa prestation au « Tremplin des jeunes talents » dans le cadre du Lambers'art du rire le samedi 25 janvier 2025 salle Malraux. La dépense est de 150 € TTC.	28/01/25
20250022	Convention avec l'artiste Guillaume TIRMARCHE, nom d'artiste Guillux, pour sa participation en tant que candidat au « Tremplin des jeunes talents » dans le cadre du Lambers'art du rire le samedi 25 janvier 2025, salle Malraux.	28/01/25
20250023	Convention avec l'artiste Sandrine BAR, pour sa participation en tant que candidate au « Tremplin des jeunes talents » dans le cadre du Lambers'art du rire le samedi 25 janvier 2025 salle Malraux.	28/01/25
20250024	Convention avec l'artiste Rémy GILLODTS, nom d'artiste Golo, pour sa participation en tant que candidat au « Tremplin des jeunes talents » dans le cadre du Lambers'art du rire le samedi 25 janvier 2025 salle Malraux.	28/01/25

Numéro	Objet	Date d'enregistrement
20250025	Convention avec l'artiste Clémence BARON, pour sa participation en tant que candidate au « Tremplin des jeunes talents » dans le cadre du Lambers'art du rire le samedi 25 janvier 2025 salle Malraux.	28/01/25
20250026	Convention avec l'artiste Stéphane YOUNG, pour sa participation en tant que candidat au « Tremplin des jeunes talents » dans le cadre du Lambers'art du rire le samedi 25 janvier 2025 salle Malraux.	28/01/25
20250027	Convention avec l'artiste Camille THOBY, pour sa participation en tant que candidate au « Tremplin des jeunes talents » dans le cadre du Lambers'art du rire le samedi 25 janvier 2025 salle Malraux.	28/01/25
20250028	Convention avec l'artiste Stéphane RESCHE, pour sa participation en tant que candidat au « Tremplin des jeunes talents » dans le cadre du Lambers'art du rire le samedi 25 janvier 2025 salle Malraux.	28/01/25
20250029	Convention avec l'artiste Thomas CALOONE, pour sa participation en tant qu'artiste et sa prestation au « Tremplin des jeunes talents » dans le cadre du Lambers'art du rire le samedi 25 janvier 2025 salle Malraux. La dépense est de 150 € TTC.	30/01/25
20250030	Contrat avec l'association Les Singuliers, pour la représentation du spectacle « Peaux de bêtes et paroles d'Hommes » le dimanche 9 mars 2025, dans le cadre de l'exposition « Regardez-nous ! » au Colysée de Lambersart. La dépense est de 852,65 € nets de taxes.	30/01/25
20250031	Convention avec Madame Cathy PLANCKE, représentant la société Atelier Diy, pour l'animation de 4 ateliers au Centre Charles de Gaulle à Lambersart, les 26 avril 2025, 28 juin 2025, 13 septembre 2025 et 11 octobre 2025. La dépense est de 1 100 € TTC.	30/01/25
20250032	Convention de partenariat avec Wild Talks, concernant les droits de diffusion de son film « Saru une histoire de transmission culturelle » le 31 janvier 2025, dans le cadre de l'exposition « Regardez-nous ! » au Colysée, maison Folie de Lambersart. La dépense est de 150 € TTC.	03/02/25
20250033	Avenant à la convention passée avec l'association Iris Tennis Club, pour la mise à disposition au Centre Georges Delfosse, des tennis couverts et du club house du 1 ^{er} septembre 2024 au 31 août 2025. L'avenant consiste à préciser les conditions d'assurance.	03/02/25
20250034	Convention de partenariat entre la Commune et l'association AGE2S, pour la résidence autonomie Les Charmettes, afin d'organiser diverses animations intergénérationnelles du 17 au 21 février 2025. La convention de partenariat ne prévoit pas de contrepartie financière.	05/02/25
20250035	Convention de partenariat entre la Commune et l'association du Conseil des Jeunes, pour l'organisation d'une soirée loto le 7 février 2025 salle Honvault, destinée à financer une sortie de découverte à Paris.	06/02/25
20250036	Avenant au contrat avec Wild Talks, concernant les droits de diffusion du film « Saru, une histoire de transmission culturelle » La dépense est de 150 € HT soit 165 € TTC.	10/02/25
20250037	Contrat de maintenance et de support passé avec la société Libriciel SCOOP SA, du 15 décembre 2024 au 31 décembre 2025. Il sera renouvelé 4 fois par tacite reconduction, soit jusqu'au 31 décembre 2029. Le montant de la redevance annuelle est de 1 280 € HT pour la maintenance et le support. La redevance sera calculée pour la première année au prorata temporis soit 1 332,60 € HT.	13/02/25
20250038	Contrat avec Bully Production, pour le spectacle « Les chatouilles ou la danse de la colère » le samedi 29 mars 2025 salle André Malraux. La dépense est de 8 236,50 € TTC, répartie à : 7 912,50 TTC pour la session du spectacle et 324 € TTC de frais de déplacement.	13/02/25

Numéro	Objet	Date d'enregistrement
20250039	Convention d'occupation précaire du local situé au 213, rue du Bourg avec l'Association L'ETABLI. Cette convention prendra effet à compter de sa signature pour une durée d'un an renouvelable 2 fois. L'occupation est gratuite et la Ville prend en charge les frais d'entretien, de nettoyage et de remise en état du local.	26/02/25
20250040	Convention avec la société « Fbernard », dans le cadre du défi famille zéro déchet pour l'animation de 2 formations compostages le samedi 22 février 2025 et une date à définir. La dépense est de 500 € TTC.	27/02/25
20250041	Convention avec la société « Fbernard », dans le cadre du défi famille zéro déchet pour la tenue d'un stand lors de l'évènement « Tous au compost » le vendredi 4 avril 2025. La dépense est de 280 € TTC.	27/02/25
20250042	Convention avec la société « Fbernard », dans le cadre du défi famille zéro déchet pour l'animation d'un atelier lombricomposteur le samedi 17 mai 2025. La dépense est de 250 € TTC.	27/02/25
20250043	Convention avec Madame Mélanie DEGRYCK-TRICART, représentant la société le baluchon, dans le cadre du défi famille zéro déchet pour l'animation d'un atelier Furoshiki le samedi 22 novembre 2025. La dépense est de 180 € TTC.	27/02/25
20250044	Contrat avec Angèle MALLET, pour réaliser le concert en première partie du spectacle « Nach en concert » le samedi 1 ^{er} mars salle André Malraux. La dépense est de 143,79 € TTC.	03/03/25
20250045	Convention passée avec l'association JAK Lambersart, pour la mise à disposition de l'ensemble des structures sportives de la Ville du 1 ^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 à titre gratuit.	03/03/25
20250046	Convention passée avec l'association Lambersart Basket Lille Métropole, pour la mise à disposition de l'ensemble des structures sportives de la Ville du 1 ^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 à titre gratuit.	03/03/25
20250047	Convention avec Alicia LEMAN, représentant la société M. et Mme Fourchette, dans le cadre du défi famille zéro déchet pour l'animation d'un atelier anti gaspillage alimentaire le samedi 1 ^{er} mars 2025. La dépense est de 440 € TTC.	04/03/25
20250048	Contrat de maintenance et de gestion passé avec la société 3PSarl à compter du 1er mai 2025 pour une durée de 8 mois soit jusqu'au 31 décembre 2025. Il sera renouvelé par année civile du 1er janvier au 31 décembre par tacite reconduction sans pouvoir excéder 4 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2029. Le montant de la redevance annuelle est de 6 732 € HT.	04/03/25
20250049	Désignation de Maître Sophie POTIER, Avocate, dans le cadre de la protection juridique et fonctionnelle des agents.	06/03/25

TABLEAU DES MARCHES PUBLICS - CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2025

MARCHE A PRIX FORFAITAIRE ET ACCORD CADRE PROCÉDURE ADAPTÉE						
N° ordre	Objet	Numéro marché	Titulaire	Notification du marché	Durée initiale	Montants en € HT annuel
1	Marché complémentaire au Lot 2 "Entretien d'espaces verts (sites Parc St Pierre - Parc du Cosec - Allée Saint Clément - Parc Borloo - Résidentialisation du Pacot Vandracq) Marché RÉSERVÉ"	2024A006	LA SAUVEGARDE DU NORD	17/12/2024	24 mois	Montant supplémentaire de 10 000 € HT pour les 2 années restantes du marché initial
2	Prestations de viabilité hivernale	2025PA01	VEOLIA	21/02/2025	1 an reconductible 3 fois	20 000,00 €
MARCHE SUBSÉQUENT à l'accord-cadre de fourniture de graines						
1	Marché subséquent n°3 au lot 6 : fourniture de produits horticoles	2024MSG0603	CHLORODIS	17/01/2025	4 mois	450 € HT
2	Marché subséquent n°4 au lot 6 : fourniture de produits horticoles	2024MSG0604	CHLORODIS	29/01/2025	4 mois	125 € HT
3	Marché subséquent n°2 au lot 9 : fourniture d'outillages horticoles	2024MSG0902	SEE GUILLEBERT	19/02/2025	4 mois	851,67 € HT
MARCHE SUBSÉQUENT à l'accord-cadre de fourniture de matériels sportifs						
1	Marché subséquent n°25 au lot 5 : matériel pédagogique hors piscine	2022MS0525	CASAL SPORT	19/02/2025	4 mois	310,06 € HT
2	Marché subséquent n°26 au lot 5 : matériel pédagogique hors piscine	2022MS0526	DECATHLON PRO	21/02/2025	4 mois	321,25 € HT
AVENANTS						
1	Fourniture, entretien et maintenance des extincteurs et robinets incendies armés	2024PA27	LST LEBOULANGER SECURITE	16/12/2024	4 ans	Sans incidence financière

Vu pour être joint à la délibération
du Conseil municipal en date du **27 MARS 2025**



Nicolas BOUCHE

Maire
Canton de Lambersart